



CAROLE DELGA

SECRETARE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

*Invitation presse*

*Invitation presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

[@CaroleDelga](https://twitter.com/CaroleDelga)

Paris, le 29 mai 2015  
N° 640

**Carole DELGA,**  
Secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation  
et de l'Économie sociale et solidaire

vous convie à la conférence de presse de lancement des **Indications Géographiques**  
pour les produits manufacturés et les ressources naturelles

et à l'inauguration de l'exposition organisée pour l'occasion :  
« **Les produits de nos territoires s'exposent à Bercy** »

**mercredi 3 juin 2015 à 10h00**

Salon Michel Debré  
Hôtel des Ministres  
Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique  
139 rue de Bercy 75012 Paris

*A ce jour, seuls les produits naturels, agricoles et viticoles peuvent bénéficier d'indications géographiques.*

*La [loi Consommation #loiConso](#) crée les indications géographiques pour les produits manufacturés et les ressources naturelles.*

*Une indication géographique met en évidence un lieu ou une région de production précis et détermine les qualités caractéristiques du produit originaire de ce lieu.*

*[Ce dispositif améliore la transparence pour le consommateur sur l'origine et le mode de fabrication des produits, reconnaît et met en valeur des savoir-faire, et valorise nos « made in » locaux.](#)*

*En favorisant le maintien de l'activité et de l'emploi local, l'extension des indications géographiques est un véritable levier de développement économique dans tous nos territoires.*

**Accréditations auprès du Bureau de presse de Bercy  
01 53 18 33 80**

**Contacts presse cabinet de Carole DELGA** : Sophie DULIBEAU et Anthony PORCHERON  
01 53 18 44 13 - [sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr)